

La revue parents

POUR L'ENFANT VERS L'HOMME

N°461/SEPTEMBRE 2025

En quête d'enseignants

Revue bimestrielle / ISSN : 0998-9153 / 2,28€



SANTÉ

L'impact des rythmes
scolaires sur le sommeil

NOS ACTIONS

Evans : un programme
obligatoire et essentiel

ASSURANCE **ACCIDENT**

Qui est couvert sur toute la ligne ?

Une chute à vélo, une glissade dans les escaliers... et c'est tout le quotidien qui est bousculé. Avec l'assurance Famille MAE, vous êtes accompagnés : aide à domicile, garde d'enfants, soutien financier... Des solutions concrètes pour alléger votre quotidien en cas d'accident.

mae.fr



SOMMAIRE

5 **Instantanés**
10 **Nos coups de cœur**

13
Dossier
En quête
d'enseignants

21
En pratique
ORIENTATION • Hôtellerie :
de la réception à la direction
SANTÉ • Rythmes scolaires.
Ados : et si commencer
les cours à 9h était bénéfique ?
PSYCHO • Petite enfance.
Les parents, premiers
ambassadeurs du plaisir de lire
ÉDUCATION • Faut-il avoir peur
de la dark romance ?

26
Décryptage
**Réduire le gaspillage
alimentaire**

28
Regards croisés
GAËLE HENRI-PANABIÈRE/
STÉPHANE CLERGET
Faut-il pousser les enfants dans
la performance scolaire ?

30
Initiative
Addiction au téléphone :
des collégiennes dansent
pour en parler

32
Nos actions

34
Portrait
Julien Berjeaut

édito

Fragiliser le monde associatif n'est pas une option budgétaire !

“ À l'heure où ces lignes sont écrites, le gouvernement recherche plus de 40 milliards d'économies et le monde associatif en fera inévitablement les frais. Baisse des financements versés aux collectivités, baisse toujours plus drastique des subventions, fin des dispositions fiscales pour les dons aux associations... sont des mesures annoncées ou des pistes à l'étude.

Des millions de bénévoles et de salariés de l'économie sociale et solidaire seront impactés par ces mesures comptables. C'est tout un écosystème d'associations locales, régionales et nationales qui tremble sur ses bases et risque de s'effondrer comme un château de cartes. C'est l'énergie citoyenne de nos territoires qui risque de s'essouffler, alors que le monde associatif a toujours eu un rôle déterminant pour permettre à notre pays de se sortir de crises majeures.

Si ces mesures d'austérité deviennent réalité, les fractures qui divisent notre pays risquent alors d'être encore plus grandes et les réactions en chaîne déclenchées probablement inarrêtables. Le danger est là, nous devons toutes et toutes

en prendre la mesure en agissant pour que le terreau fertile et vital que constituent nos associations ne disparaisse pas !



ANNE-CHARLOTTE ROSSI
Présidente de la FCPE

Revue de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) 108, avenue Ledru-Rollin, 75544 Paris Cedex 12 • Tél. : 01 43 57 16 16 • www.fcpe.asso.fr • fcpe@fcpe.asso.fr

RÉDACTION
Directrice de la publication et de la rédaction : Anne-Charlotte Rossi
• Responsable de la revue : Laurence Guillermou • Rédactrice en chef : Alexandra Defresne •

Conception graphique : **CITIZENPRESS**
Rédactrices : Michèle Foin, Émilie Gilmer, Anne-Flore Hervé, Marianne Peyri.
• Infographie : David Lory • Dessin p.34 : Bénédicte Govaert
• Crédits photos : iStock.

PUBLICITÉ
Mistral Média, 22 rue Lafayette 75009 Paris • Tél. : 01 40 02 99 00 • mistralmedia.fr • Directeur général : Luc Leherécy.

IMPRESSION
Direct impression • 26 bis Boulevard de Beaubourg - 32, ZA Paris Est 77184 Émerainville.
Conformément à la loi n° 78 17 du 6 janvier 1978 informatique et libertés, chaque adhérent, abonné, assuré, dispose du droit d'information, de rectification et d'accès auprès de la FCPE.

Restons connectés !



Rendez-vous sur le site fcpe.asso.fr pour s'abonner gratuitement à la Revue des Parents.

Suivez-nous sur



[fcpenationale](https://twitter.com/fcpenationale)



[fcpe.nationale](https://www.facebook.com/fcpe.nationale)



[fcpenationale](https://www.instagram.com/fcpenationale)

Des questions ? Écrivez-nous



fcpe@fcpe.asso.fr

Pages spéciales départementales : 14, 45.



Instantanés

Une sélection d'**infos** pour vous accompagner

RAPPORT

Les groupes de niveau : un échec



Selon un rapport de l'inspection générale diffusé en juin, l'organisation en groupes de niveau, mesure phare du « Choc de savoirs » de Gabriel Attal, n'a « clairement pas bénéficié » aux élèves les plus fragiles, et a eu des effets « contrastés » sur les autres. Inopérante pour « résorber la grande difficulté scolaire », elle présente « un risque fort d'accroître les écarts entre les élèves ». La recommandation des auteurs est claire : un « abandon du modèle actuel » et un retour à une organisation des enseignements en classe entière pour tous les élèves de 6^e et 5^e en français et en mathématiques. La FCPE et l'ensemble de la communauté éducative s'étaient mobilisées contre cette mesure.

CAMPAGNE

COOPÉRATIVE

Mais, au fait, c'est quoi la coopérative scolaire ? À quoi ça sert et qui la gère ? L'Office central de la coopération à l'école part en campagne avec une vidéo d'information de 2 minutes à destination des parents. Un outil pédagogique, qui permet aux enfants de s'impliquer dans la vie de leur école et de développer l'autonomie.
occe.coop



RENTREE 2025

Portable en pause dans les collèges

Selon l'édition 2025 du **Baromètre du numérique**, 91 % des Français de 12 ans et plus déclarent posséder un smartphone (plus 4 points par rapport à 2023), un pourcentage s'élevant à 96% chez les 12-17 ans. « Si leur usage raisonné participe à la formation des élèves et à l'éducation à la citoyenneté, a contrario, des usages inappropriés et une utilisation prolongée des écrans peuvent avoir des effets néfastes, particulièrement chez les plus jeunes, sur leur santé, leur concentration, le développement de leur esprit critique ou encore leur socialisation », indique le ministère de l'Éducation nationale dans sa circulaire du 10 juillet 2025.

Pour décrocher les élèves de leur portable, le gouvernement a donc choisi la méthode contraignante, et la généralisation de son interdiction dans l'ensemble des collèges publics en cette rentrée. Déjà expérimenté dans plus d'une centaine de collèges en 2024-2025, ce dispositif « Portable en pause » devra être mis

en œuvre d'ici fin décembre 2025. Chaque établissement décidera des modalités et les inscrira dans son règlement intérieur.

Une mesure non financée

Une annonce « choc » qui risque de se heurter aux difficultés d'ordre logistique et budgétaire, maintes fois évoquées par les syndicats de l'éducation : coût exorbitant de l'achat du matériel nécessaire – casiers, pochettes anti-ondes... – non pris en charge par l'État ; temps consacré à la collecte des téléphones et à leur remise en cas de confiscation ; plus de connexion possible à l'ENT pour des usages pédagogiques. D'autres recommandations proposées par l'inspection générale dans un rapport de juin 2025 mériteraient d'être davantage explorées, comme la mise en place d'actions de prévention sur le numérique éducatif à destination des familles.



EN SAVOIR PLUS :
Internet Un vademécum est disponible sur le site Éduscol.



WEBINAIRE

L'IA : PANIQUE EN FAMILLE ?

Avouez-le, vos enfants savent beaucoup mieux utiliser ChatGPT que vous ? Entre fascination, agacement et inquiétude, l'intelligence artificielle s'invite dans les foyers et suscite des incompréhensions. Pourtant, cette technologie peut devenir un prétexte à réinventer le dialogue entre parents et enfants, à condition de l'aborder avec humour et curiosité. C'est pourquoi, à la rentrée, la FCPE s'associe à Internet sans crainte pour proposer à tous les parents

un webinaire dédié à l'IA. Objectifs : savoir en discuter avec ses enfants – le choix des mots est primordial –, avoir conscience des risques encourus, et comprendre comment utiliser les IA génératives pour en faire ses alliées. Laissez-vous guider par vos ados à la découverte de ce nouvel univers. Inverser les rôles, c'est aussi une bonne manière de renforcer la confiance mutuelle.

Le 30 septembre de 18h à 20h : [sur inscription.](#)



On en parle !

1.

CANICULE

Fin juin, face aux fortes chaleurs annoncées, la FCPE a demandé à la ministre de l'Éducation nationale de donner, en urgence, des consignes claires aux personnels pour adapter l'accueil des élèves. Au total, 2 200 écoles, 12 collèges et 1 lycée ont été fermés pour protéger les enfants. La FCPE plaide depuis plusieurs années pour un bâti scolaire repensé face au changement climatique.

2.

VOTEZ FCPE



Pas question d'oublier de voter aux élections scolaires, le 10 ou le 11 octobre 2025 (le 3 ou le 4 à la Réunion et à Mayotte), pour élire les représentants de parents qui siégeront en conseil d'école des écoles primaires, et en conseil d'administration des collèges et lycées. Un temps fort de la relation école-familles, toujours trop peu médiatisé.

3.

URBAIN VERSUS RURAL

Comment les jeunes en milieu rural, en quartier prioritaire ou en centre-ville vivent-ils leur orientation et accèdent-ils aux opportunités de formation et d'emploi ? La 18^e Journée du refus de l'échec scolaire organisée le 24 septembre par l'Association de la fondation étudiante pour la ville (Afev) mettra en lumière les déterminants de réussite sur des territoires différenciés.



26%

LA PART DES EFFECTIFS

d'étudiants dans les établissements privés de l'enseignement supérieur est passée d'environ 13% dans les années 1990 à plus de 26 % à la rentrée 2022, soit plus d'un étudiant sur quatre. (Source : [Rapport parlementaire 2024](#))

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Une mise en concurrence organisée par l'État

Après son examen au Conseil supérieur de l'éducation du 3 juillet 2025, le projet de loi sur la modernisation et la régulation de l'enseignement supérieur (CSE) était présenté le 8 juillet au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (Cneser). Pour la FCPE – qui s'est exprimée contre –, ce texte représente un virage politique préoccupant vers une marchandisation de l'enseignement supérieur. En effet, le gouvernement entérine l'émergence d'un système à deux vitesses, dans lequel les étudiants les plus aisés auront accès à des diplômes coûteux délivrés par des établissements privés, désormais certifiés et labellisés par l'État, tandis que les autres seront cantonnés à des filières moins reconnues. Une privatisation progressive du service public inacceptable.



EN SAVOIR PLUS :

[Internet](#) Lire [la déclaration](#) de la FCPE au Cneser.

**Édition
2025
2026**

dans 56 villes de septembre à juin

GRAND EST		
NANCY	Études Supérieures	4 oct 2025
NANCY	Grandes Écoles (Commerce, Ingénieurs)	4 oct 2025
STRASBOURG	Études Supérieures - Pôle Formations de la Santé	11 oct 2025
STRASBOURG	Grandes Écoles (Commerce, Ingénieurs)	11 oct 2025
TROYES	Lycéens et des Études Supérieures	11 oct 2025
MULHOUSE	Lycéens et des Études Supérieures	8 nov 2025
MULHOUSE	Grandes Écoles (Commerce, Ingénieurs, Art)	8 nov 2025
REIMS	Forum Avenir Etudiant	28 & 29 nov 2025
STRASBOURG	Études Supérieures	10 jan 2026
STRASBOURG	Formations du Numérique	10 jan 2026
STRASBOURG	Sup/Alternance et Apprentissage	10 jan 2026
NANCY	Poursuite d'Études et Masters	17 jan 2026
NANCY	Études Supérieures et de l'Alternance	17 jan 2026
REIMS	Poursuite d'Études et Masters	17 jan 2026
REIMS	Études Supérieures et de l'Alternance	17 jan 2026
METZ	Études Supérieures	24 jan 2026
METZ	Sup/Alternance et Apprentissage	24 jan 2026
HAUTS-DE-FRANCE		
AMIENS	Études Supérieures	22 nov 2025
LILLE	Formations Artistiques	29 nov 2025
LILLE	Formations de Santé	29 nov 2025
LILLE	Grandes Écoles (Commerce, Ingénieurs)	29 nov 2025
LILLE	Poursuite d'Études et Masters	7 mars 2026
LILLE	Formations du Numérique	7 mars 2026
LILLE	Études Supérieures et de l'Alternance	7 mars 2026
PARIS - IDF		
PARIS	Masters 1 et 2, Mastères Spécialisés & MBA	6 sept 2025
PARIS	Où s'inscrire encore ?	6 sept 2025
PARIS	1ères & Terminales	27 sept 2025
PARIS	Salon des Parents	27 sept 2025
PARIS	Accès aux Études Médicales / MMOPK (Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie, Kinésithérapie)	27 sept 2025
PARIS	Formations Internationales	27 sept 2025
PARIS	Grandes Écoles (Commerce, Ingénieurs)	8 & 9 nov 2025
PARIS	Formations du Luxe - Pôle Management Hôtelier	8 & 9 nov 2025
PARIS	Formations Art, Mode, Design & Jeux Vidéo	15 nov 2025
PARIS	Formations de l'Audiovisuel et du Cinéma	15 nov 2025
PARIS	Formations Santé, Paramédical et Social - Pôle Soins Animaliers	15 nov 2025
PARIS	Réorientation (Rentrée Décalée)	29 nov 2025
PARIS	Formations du Digital, Numérique & de l'IA	29 nov 2025



BORDEAUX	Masters	7 mars 2026
BORDEAUX	Études Supérieures & de l'Alternance	7 mars 2026
OCCITANIE		
MONTPELLIER	Parents, 1ères & Terminales	27 sept 2025
TARBES	Lycéens et des Études Supérieures	4 oct 2025
TOULOUSE	Études Supérieures	8 nov 2025
TOULOUSE	Formations Art, Communication, Digital & Cinéma	8 nov 2025
TOULOUSE	Formations Santé, Paramédical et Social	8 nov 2025
TOULOUSE	Grandes Écoles (Commerce, Ingénieurs)	8 nov 2025
MONTPELLIER	Grandes Écoles (Commerce, Ingénieurs, Art)	15 nov 2025
MONTPELLIER	Études Supérieures	15 nov 2025
MONTPELLIER	Formations Art, Communication, Digital & Cinéma	15 nov 2025
MONTPELLIER	Formations Santé, Sport & Social	15 nov 2025
NÎMES	Lycéens et des Études Supérieures - Pôle Santé, Social, Paramédical	22 nov 2025
RODEZ	Lycéens et des Études Supérieures	22 nov 2025
NARBONNE	Lycéens et des Études Supérieures	6 déc 2025
MONTPELLIER	Poursuite d'Études et Masters	7 fév 2026
MONTPELLIER	Études Supérieures et de l'Alternance	7 fév 2026
TOULOUSE	Poursuite d'Études et Masters	7 fév 2026
TOULOUSE	Études Supérieures et de l'Alternance	7 fév 2026
PAYS DE LA LOIRE		
NANTES	Études Supérieures	27 sept 2025
NANTES	Formations Art, Mode, Design et Luxe	27 sept 2025
NANTES	Grandes Écoles (Commerce, Ingénieurs)	27 sept 2025
LA ROCHE-SUR-YON	Lycéens et des Études Supérieures	4 oct 2025
LAVAL	Lycéens et des Études Supérieures	8 nov 2025
LE MANS	Lycéens et des Études Supérieures - Pôle Santé, Social, Sport	22 nov 2025
ANGERS	Études Supérieures	24 jan 2026
NANTES	Formathèque 44	16 & 17 jan 2026
NANTES	Poursuite d'Études et Masters	7 mars 2026
NANTES	Études Supérieures et de l'Alternance	7 mars 2026
RÉGION SUD - PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR		
MARSEILLE	Formations Art, Communication & Digital	4 octobre 2025
MARSEILLE	Formations Santé, Paramédical et Social	4 octobre 2025
MARSEILLE	Grandes Écoles (Commerce, Ingénieurs)	4 octobre 2025
NICE	Études Supérieures - Pôles Santé, Social, Paramédical & Tourisme et Hôtellerie-Restauration	4 octobre 2025
NICE	Grandes Écoles (Commerce, Ingénieurs)	4 octobre 2025
AIX-EN-PROVENCE	Études Supérieures - Pôle Art, Communication & Digital	11 octobre 2025
AIX-EN-PROVENCE	Grandes Écoles (Commerce, Ingénieurs)	11 octobre 2025
AVIGNON	Études Supérieures - Pôle Alternance et Apprentissage	18 octobre 2025
TOULON	Études Supérieures	8 novembre 2025
MARSEILLE	Études Supérieures - Pôle Alternance et Apprentissage	6 décembre 2025
NICE	Études Supérieures - Pôles Alternance et Apprentissage & Formations Internationales	10 janvier 2026
AIX-EN-PROVENCE	Études Supérieures - Pôle Alternance et Apprentissage	17 janvier 2026
TOULON	Poursuite d'Études et Masters	7 mars 2026
TOULON	Études Supérieures et de l'Alternance	7 mars 2026
SUISSE		
GENÈVE	Formations Internationales	15 nov 2025

Coup de rabot sur le Pass'Sport

Après le pass Culture, le gouvernement utilise le sport comme variable d'ajustement dans sa recherche d'économies ! « Et ce

sont à nouveau les familles les plus modestes qui vont en payer le prix, s'indigne le Snep-FSU, syndicat national de l'éducation physique dans un communiqué du 1^{er} juillet 2025. Sous couvert de mieux cibler son aide sur la tranche d'âge où les jeunes décrochent de la pratique sportive – les adolescents –, le gouvernement prive des millions d'enfants de 6 à 13 ans d'une aide financière qui favorisait leur inscription dans des associations sportives, encourageant ainsi des habitudes de pratique qu'ils pouvaient ensuite conserver toute leur vie. »

Créé en 2021, le Pass'Sport était à l'origine destiné aux 6-17 ans. Le 24 juin 2025, le ministère des Sports et de la Jeunesse a annoncé qu'il serait dorénavant uniquement ouvert aux jeunes de 14 à 17 ans révolus bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire, aux jeunes en situation de handicap et aux étudiants boursiers et bénéficiaires d'une aide annuelle du Crous. Même si l'aide accordée pour s'inscrire dans un club entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2025 passe de 50 à 70 euros, le budget global a été divisé par deux : 75 millions d'euros en 2021 contre 40 millions d'euros aujourd'hui.



Le secteur associatif fragilisé

Ce qui fait sérieusement grincer des dents. Car, en privant cette tranche d'âge qui s'orientait très majoritairement vers des structures associatives, et non vers des structures de loisirs sportifs marchands – qui restent éligibles ! –, le gouvernement fragilise davantage le secteur associatif, déjà mis à mal par les baisses de subventions actuelles et à venir (subventions d'État et aides des collectivités).



OUVRAGE

CODE JUNIOR

Les droits des enfants et adolescents, comme leurs obligations, sont souvent méconnus. Le *Code junior* a pour but de faire connaître ces règles aux parents et à leurs enfants.

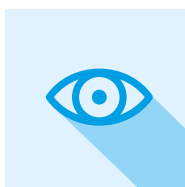
Les textes de lois, décrets, circulaires sont expliqués avec clarté. Les thèmes sont variés, incluant tant la protection des droits fondamentaux des mineurs, que des questions de la vie quotidienne telles que l'usage de la plateforme Parcoursup, la protection de la santé, les données sur internet, etc.

Éd. Lefebvre Dalloz, 20 €.

VIOLENCES

Les mesures réclamées par les ados eux-mêmes

Le 8 juillet, quinze adolescents de 14 à 17 ans ayant participé au groupe miroir constitué par la Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants (CIIVISE) ont remis leur rapport à Sarah El Haïry, haute-commissaire à l'enfance. Au terme de leurs travaux, les jeunes préconisent notamment de mieux protéger les mineurs sur les réseaux sociaux (vérification d'âge, limitation des messages privés, renforcement des signalements et des équipes de modération) et d'aider les adultes à entendre et accompagner les victimes (diversification des supports de prévention, formation obligatoire de tous les professionnels, renforcement de la présence de spécialistes dans les établissements scolaires, campagnes de sensibilisation).



75 %

DES CADRES, professions intellectuelles et supérieures visent un baccalauréat général pour leur enfant contre 34 % des ouvriers.
(Source : Cnesco)

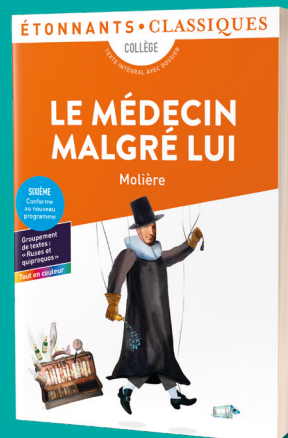
RAPPORT

Le bac pro : un diplôme déconsidéré

Des familles de métiers « illisibles », un « échec patent » des parcours différenciés en terminale, une concertation insuffisante entre les acteurs pour élaborer la carte des formations : tels sont les principaux constats du rapport de la mission flash « sur les impacts des réformes successives du baccalauréat professionnel », présenté à l'Assemblée nationale le 9 juillet 2025. Les rapporteurs déplorent notamment la baisse du temps d'enseignement entre 2009 et 2025. Ils formulent vingt recommandations, parmi lesquelles la suppression du parcours en Y, la possibilité d'offrir aux élèves volontaires une 4^e année de formation en effectifs réduits ; l'élargissement de l'aide au permis de conduire de 500 € aux lycéens professionnels ; le lancement d'une campagne de promotion du bac pro.

ÉTONNANTS • CLASSIQUES

LES TITRES
À NE PAS MANQUER
À LA RENTRÉE



Notre offre
à petit prix :
**TOUS LES
CLASSIQUES
À MOINS DE
3,90 € !**

**LA RÉUSSITE
À PORTÉE DE PAGE !**

+ Une édition
tout en couleur

+ La collection
parascolaire de **référence**
depuis **30 ans**



Nos coups de cœur

Expos sympas, films à voir, bouquins à lire, sites à visiter...
des idées **pour toute la famille** !



BD

ULIS

Après son approche autobiographique du handicap dans *Ce n'est pas toi que j'attendais*, l'auteur Fabien Toulmé, explore, dans sa nouvelle BD, le rôle des AESH, ces accompagnants qui soutiennent plus de 100 000 élèves en situation de handicap tous les ans. Il nous invite à suivre Ivan dans une aventure intense, entre luttes, émotions brutes et instants lumineux.

Internet Ed. Delcourt, 28,95 €.

CINÉMA

Timioche

Un petit poisson toujours en retard, adore inventer des excuses, souvent plus grosses que lui ! Jusqu'au jour où une mésaventure lui arrive vraiment... Voici l'adaptation au cinéma du récit frétilant écrit par Julia Donaldson et illustré par Axel Scheffler, le duo d'auteurs jeunesse numéro un au Royaume-Uni. Et c'est top !

À l'affiche le 1^{er} octobre, à partir de 3 ans.



© Alexandra Defresne

RÊVERIE

BOLS BLANCS SUR FOND BLEU

Offrez-vous un été indien en allant découvrir à la Bourse de Commerce à Paris l'installation de l'artiste Céleste Boursier-Mougenot, qui transfigure la Rotonde. À la surface d'un bassin circulaire bleuté, des bols en porcelaine blanche tintinnabulent. Le temps s'étire, l'eau reflète le ciel, l'œuvre invite à la rêverie et ouvre les vannes de l'imaginaire.



pinaultcollection.com/fr/boursedecommerce

TÉLÉ

Panthéonisation

À ne pas manquer : une mobilisation exceptionnelle de **France Télévisions**, le 9 octobre, pour la panthéonisation de Robert Badinter, immense figure de la République, ardent défenseur des droits de l'homme. Une histoire que relate le documentaire *Et vous verrez leur regard*. Le procès de la peine de mort, réalisé par Caroline du Saint.



MONUMENTS

JOURNÉES DU PATRIMOINE

Selon la définition de l'Académie française, l'architecture est « l'art de construire, de disposer ou d'orner des édifices ». En 2025, les Journées européennes du patrimoine seront consacrées au patrimoine architectural, qui façonne nos paysages et notre mémoire culturelle. Plus de 17 000 lieux historiques ouvriront gratuitement, du 19 au 21 septembre, à l'occasion de cette 42^e édition.

Internet journeesdupatrimoine.culture.gouv.fr

Cinéma à la folie

FESTIVAL

Un Français sur cinq est concerné par un trouble psychique. C'est pour lever les clichés encore trop nombreux sur cette question de santé publique que le festival "Cinéma à la folie, nouveaux regards sur la santé mentale", a été créé. Une sélection de 12 films mettant en lumière des récits authentiques est proposée. Après un lancement le 23 septembre 2025 au cinéma

Le Panthéon (Paris) avec l'avant-première du film *Les Rêveurs* d'Isabelle Carré, marraine du festival, le festival se prolongera, tous les week-ends du mois d'octobre, dans 8 villes françaises : Boulogne-sur-Mer, Clermont-Ferrand, La Rochelle, Orléans, Nancy, Nantes, Nîmes et Pau.

cinema-a-la-folie.fr





Yam Yam

Parler aux ados de ce qu'ils ressentent, à travers ce qu'ils aiment.

Milan lance *Yam Yam*, un magazine bimestriel de 100 pages, dès 10 ans. Avec une couverture des deux côtés – l'une pop, l'autre manga –, la revue se lit dans les deux sens. Et d'autres contenus sont à découvrir sur l'appli dédiée.

Éd. Milan, 10,70 € par mois.



CINÉMA

TKT (T'INQUIÈTE)

Tout commence dans le vacarme :

la sirène des pompiers, les cliquetis de la civière que l'on monte dans le camion, puis le bruit du respirateur d'Emma, 16 ans, dans le coma à l'hôpital. Et soudain, son presque fantôme surgit, et la jeune fille remonte dans sa mémoire pour enquêter et comprendre ce qui lui est arrivé... Tout finira dans le vacarme de la douleur, celle de ses parents qui l'ont pourtant si bien entourée et qui n'ont rien vu. Un film très difficile sur le harcèlement scolaire. D'utilité publique, disent les acteurs, toujours très justes dans leur interprétation.



À l'affiche le 24 septembre 2024.



© A. Robin

#FAMILLE

Si l'été est propice aux visites culturelles en famille, de nombreuses offres existent toute l'année pour prolonger ces moments de partage.

EXPOSITION

TRANSPARENCE

Un palais des glaces lumineux, une forêt mystérieuse, une grotte aux trésors minéraux, un océan scintillant, effets d'optique et jeux de perception... Exposition inaugurale du Palais des enfants à Paris, *Transparence* propose aux enfants de 2 à 10 ans une exploration poétique et sensorielle de la transparence et de ses nuances. Et c'est magique !

Jusqu'au 29 août 2027 : grandpalais.fr

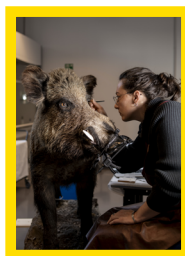
© A. Robin

MUSÉE

UN PANORAMA DE LA BIODIVERSITÉ

Après six ans de travaux, le Musée Zoologique de Strasbourg rouvrira ses portes au public à l'occasion d'un week-end festif et gratuit du 19 au 21 septembre. Au cours de ce tout nouveau parcours, les visiteurs découvriront quelque 1800 spécimens – sur un total de 1,2 million – qui ont fait l'objet d'opérations de restauration.

musees.strasbourg.eu

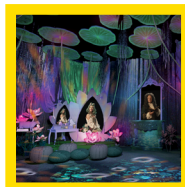


PARCOURS

LA CITÉ IMMERSIVE DES FABLES

Voyagez au siècle du Roi Soleil, rencontrez le loup qui rôde, laissez-vous captiver par la grenouille vaniteuse, munie d'une perche à selfie ! Après son exposition *Viking* à Rouen, Cités immersives débarque à Paris et modernise les fables de La Fontaine. Décors en 3D, effets spéciaux, comédiens célèbres permettront au public une immersion sonore et olfactive inédite.

cites-immersives.fr





La classe de découvertes, *l'expérience collective qui profite à chacun.e*

Partir en classe de découvertes, c'est l'occasion, pour votre enfant, d'**apprendre**, de **grandir** et de **partager**, de changer d'air et de renforcer les liens au sein du "groupe classe".

Les **classes de découvertes** proposées par la Ligue de l'enseignement sont un prolongement de l'**apprentissage** qui leur est dispensé par leurs enseignants. Cette "école ailleurs" leur permet de rapprocher les **savoirs théoriques et pratiques** en lien avec leur parcours scolaire, mais aussi de **s'ouvrir** au monde et de développer le "**faire ensemble**".

Forte de ses **72 ans d'expérience**, ses **1,5 million d'adhérents** et ses **235 000 élèves** accueillis chaque année, la Ligue de l'enseignement est un partenaire reconnu des autorités éducatives.

Elle accompagne les enseignants dans toutes les étapes nécessaires à la création et au bon déroulement des classes de découvertes pour s'assurer de la **qualité** du moment **pédagogique** que va vivre l'élève.

Plus d'informations sur nos nombreuses destinations en France et à l'étranger :

www.sejours-educatifs.org



3 BONNES RAISONS

DE LIRE CE DOSSIER !

1. Pour connaître les raisons structurelles de la crise
2. Pour comprendre la nouvelle réforme
3. Pour se défaire des idées reçues

En quête d'enseignants

Auparavant, à la rentrée, l'interrogation des parents était de savoir si leur enfant serait dans la classe de ses copains. En 2025, la première question qui vient à l'esprit, c'est plutôt : sommes-nous sûrs que **tous les enseignants auront été nommés ?** L'Éducation nationale manque de professeurs et la crise est partie pour durer !

Texte :
ANNE-FLORE HERVÉ
ALEXANDRA DEFRESNE

Pourquoi les professeurs manquent-ils à l'appel ?

Y a-t-il un prof dans la classe ? La question est légitime pour de nombreux parents de l'école publique et l'inquiétude qui en découle tout autant... Alors que le président de la République, Emmanuel Macron, avait promis des remplacements « du jour au lendemain » pour la rentrée 2023, le problème persiste, tous les ans, depuis plusieurs rentrées. Celle de 2025 ne va pas déroger à la règle, au regard des 1774 postes non pourvus à l'issue des concours des premier et second degrés.

Si les chiffres du recrutement semblent être meilleurs que l'an passé, c'est uniquement parce qu'il y a eu, cette année, une diminution des postes à pourvoir par rapport à 2024 (23 258 contre 23 696), tout comme le nombre de candidats inscrits (153 009 contre 155 159). L'Éducation nationale reconnaît un contexte tendu dans certaines disciplines – mathématiques, anglais et lettres modernes – et dans quatre académies, Créteil, Versailles, la Guyane et Mayotte pour le premier degré. Pour les syndicats, l'embellie affichée est surtout le résultat d'un simple jeu d'écritures puisque le nombre de places à pourvoir a diminué. Elle ne va certainement pas pouvoir pallier les absences des enseignants non remplacés qui augmentent depuis 2018. Quant à la pénurie, elle semble s'être installée solidement. Comment en est-on arrivé là ?

Un rattrapage qui n'a pas suffi

En réalité, le manque de professeurs devant chaque élève n'est pas un phénomène nouveau et remonte à la fin des années 2010. La pénurie s'explique alors de façon mécanique, car elle est le résultat de la politique du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux appliquée depuis 2008. En 2012, pour pallier le nombre déficitaire d'enseignants, le gouvernement de François Hollande décide de créer 60 000 postes sur cinq ans, dont 54 000 dans les premier et second degrés, 5 000 dans l'enseignement supérieur et 1 000 dans l'enseignement agricole. Mais sur le terrain, il se heurte immédiatement au manque de candidats pour les pourvoir. « Il y a forcément un temps de latence. Si on met trois fois plus de postes du jour au lendemain aux concours, le nombre de candidats ne suit pas pro-



« On est passé d'une crise de recrutement à une crise d'attractivité qui touche à l'image du métier dans la société. »

— PIERRE PÉRIER, SOCIOLOGUE

Q
16%

MALGRÉ UNE DÉMOGRAPHIE scolaire déclinante, le vieillissement des professeurs (6 % des enseignants ont plus de 60 ans, ils seront 16 % en 2035) va conduire à d'importants besoins en recrutement dans la décennie.

(Source : Cour des comptes)

portionnellement tout de suite et c'est vrai dans les deux sens », observe le sociologue et professeur en sciences de l'éducation, Pierre Périer.

Reste que les années passent et la situation perdure... Est-ce le métier qui n'attire plus ? « Entre la fin des années 2010 et aujourd'hui, autre chose entre en jeu. On est passé d'une crise de recrutement, qui est un problème d'adéquation numérique entre le nombre de candidats et le nombre de postes, à une crise d'attractivité qui touche à l'image du métier dans la société », confirme le sociologue, auteur d'un rapport¹ publié en novembre 2016 par le Centre national d'étude des systèmes scolaires (Cnesco). La crise conjoncturelle s'est désormais métamorphosée en une crise structurelle qui questionne les fondamentaux du métier : que signifie enseigner aujourd'hui, avec quels moyens et dans quelles conditions ?

Autant dire que ni les réformes successives, ni la valse des ministres – six depuis mai 2022 – n'aident à répondre sereinement à cette question pourtant cruciale pour susciter de nouvelles vocations. En attendant, à chaque rentrée, l'Éducation nationale tente de trouver des solutions pour honorer l'une de ses missions, « un prof devant chaque classe », sans y parvenir.

« Je ne me voyais pas rester sans avoir le sentiment d'être complice d'un système qui dysfonctionne. »

FLORENT, PROFESSEUR AYANT DEMISSIONNÉ DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Le recours aux contractuels et le pacte enseignant sont des pis-aller, et ajoutent confusion et malaise dans un corps de métier malmené.

Pacte enseignant : le flop

Autrefois marginalisés, les contractuels voient leur statut de plus en plus reconnu, avec des efforts pour améliorer leurs conditions de travail et de salaire. « Mais leur recours accru peut déstabiliser le modèle traditionnel de l'école républicaine en France qui repose sur des enseignants titulaires de leur poste et fonctionnaires d'État », prévient Géraldine Farges, professeure en sciences de l'éducation et de la formation. Par ailleurs, les systèmes éducatifs qui reposent largement sur des contractuels sont souvent marqués par un fort turn over. « Cette flexibilité peut aussi contribuer à diminuer l'attractivité globale du métier en l'associant à une moindre stabilité et reconnaissance professionnelle », avertit la sociologue.

Quant au pacte enseignant présenté de prime abord comme un outil de revalorisation salariale, il est en réalité un dispositif indemnitaire mis en place à la rentrée 2023. Il permet d'attribuer aux personnels volontaires (enseignants, conseillers principaux d'éducation et psychologues de l'Éducation nationale) un complément de rémunération en contrepartie de la réalisation de missions supplémentaires, comme des remplacements de courte durée. Ce dispositif trouve sa place dans le paysage éducatif, selon la Cour des comptes², mais ne convainc toujours pas les syndicats. Pour le Snes-FSU, en plus d'alourdir la charge de travail, il

brise le collectif et crée des divisions entre collègues, contribuant à dégrader encore plus le quotidien des enseignants confrontés à des classes surchargées d'élèves. Parmi eux, certains nécessitent des besoins particuliers auxquels les enseignants ne peuvent pas répondre seuls.

« Pourtant, dans les textes, il existe des dispositifs pour que chaque élève, quelle que soit sa singularité, puisse réussir sa scolarité », témoigne Florent, 32 ans. Mais à chaque fois que cet ancien professeur de français signale un cas, il se retrouve face à un mur avec cette phrase en écho : « Il faut accepter que des élèves ne réussissent pas. » Après une année en tant que professeur de français stagiaire dans l'académie de Montpellier, puis une année en tant que titulaire en Seine-Saint-Denis à sa demande, Florent n'arrive plus à se projeter dans le métier. « Je ne voyais pas comment lutter de l'intérieur, et je ne me voyais pas rester sans avoir le sentiment d'être complice d'un système qui dysfonctionne », déplore-t-il. En mai 2021, il pose sa démission illustrant un phénomène qui, certes, reste marginal, mais dont l'augmentation exponentielle entre 2012 et 2022 (+567 %) alerte dans un contexte de baisse d'attractivité du métier. Dans une enquête en ligne initiée par le Snes-FSU du 17 au 30 juin 2025, 64 % des 10 226 répondants déclarent avoir envisagé de démissionner ces deux dernières années...

(1) Attractivité du métier d'enseignant, état des lieux et perspectives : cnesco.fr

(2) Audit flash 2025 : ccomptes.fr/fr/publications/le-pacte-enseignant



17,4

MILLIONS

DE JOURNÉES

d'absence de longue durée, c'est-à-dire d'une durée de plus de 15 jours, ont été comptabilisées en 2023-2024 dans le second degré (7,5 millions dans le premier degré). Des chiffres en augmentation : +15,6 % par rapport à 2018 dans le second degré, +17,4 % dans le premier degré. (Source : *Sénat*)

L'AVIS DE LA FCPE

LE GOUVERNEMENT N'A PLUS LE CHOIX !

711 600 professeurs de l'enseignement public représentent à eux seuls environ 30 % de la fonction publique d'État, et 330 000 devaient partir à la retraite entre 2019 et 2030. Or, le 15 juillet, le Premier ministre, François Bayrou, a indiqué qu'il prévoyait le « non-remplacement d'un fonctionnaire sur trois partant à la retraite » à partir

de 2027. Une stratégie budgétaire totalement décalée au regard de la crise sans précédent que traverse l'Éducation nationale. Il est temps de stopper l'hémorragie : soutenir les enseignants, les valoriser, les former, mieux les rémunérer tout au long de leur carrière. Ils sont indispensables à l'école de la République.



EN SAVOIR PLUS :

Librairie

- *En quête d'enseignants, Regards croisés sur l'attractivité d'un métier*, sous la direction de Géraldine Farges et Loïc Szerdahelyi, Pur éditions, 2024 : pur-editions.fr
- *Le mythe du prof héros*, de Jérémie Fontanieu, éd. Les liens qui libèrent, septembre 2025.





Sur le terrain ...

Cinq leviers pour donner envie d'en

Améliorer l'attractivité du métier d'enseignant, c'est éviter une fragmentation du système éducatif qui compromet un accès à une éducation de qualité et gratuite pour tous les élèves. Heureusement, des leviers existent. Reste à les actionner par des politiques volontaristes...

Les salaires et les évolutions de carrière

Les salaires des enseignants en France sont faibles par comparaison avec d'autres pays de l'OCDE¹. « Surtout les progressions de carrière », précise la sociologue Géraldine Farges. « Malgré quelques ajustements en début de carrière, il reste beaucoup à faire pour une revalorisation digne de ce nom », ajoute Sophie Vénétitay, secrétaire générale du Snes-FSU. Le sociologue Pierre Périer insiste également sur l'accompagnement de carrière avec des bilans professionnels et des options de mobilité pour que les enseignants puissent évoluer.

Les conditions de travail

« Les enseignants choisissent ce métier

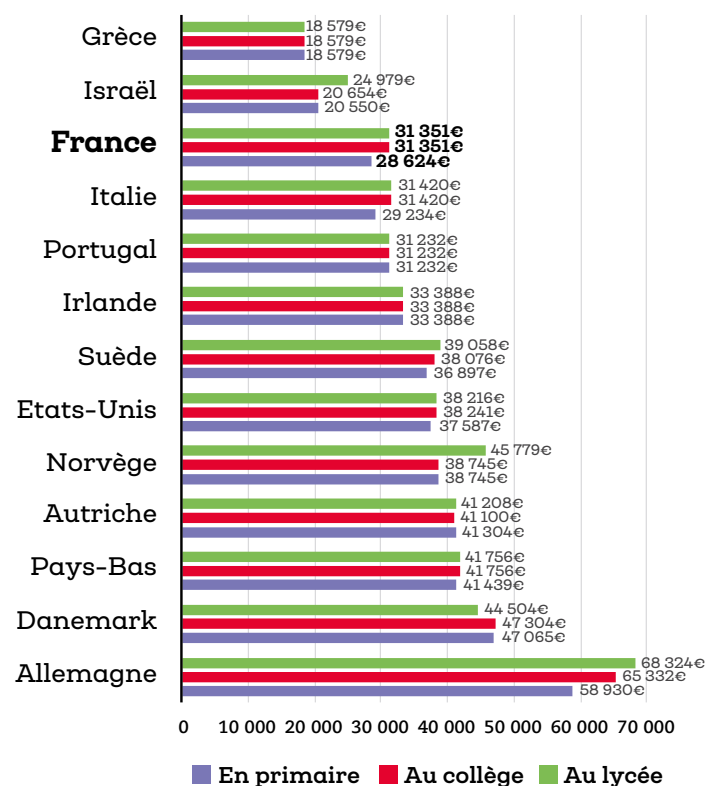
pour transmettre des connaissances, mais les conditions actuelles les en empêchent souvent », observe Sophie Vénétitay. Certes, les conditions de travail diffèrent d'une académie – voire d'un établissement – à l'autre, mais elles ont un dénominateur commun : une hétérogénéité des élèves nécessitant des exigences accrues de différenciation pédagogique. « Cette réalité implique au moins de revoir la taille des classes et de mieux gérer l'inclusion », indique Pierre Périer.

La formation initiale et continue

« Il est important de garantir une formation disciplinaire de qualité jusqu'au niveau bac +5 pour assurer que les futurs enseignants maîtrisent pleinement leur

Salaire de base des enseignants français par rapport aux autres pays

Salaire annuel moyen (hors primes et allocations) des enseignants.
En parité de pouvoir d'achat. Conversion du \$ à l'€ au cours de 2020.



Source : OCDE, 2021.

« Les enseignants adorent leur métier, 92 % d'entre eux disent ne pas regretter leur choix. Mais ce qu'ils veulent avant tout, c'est avoir les moyens de bien le faire. [...] »

Notre enquête montre également à quel point les relations dégradées avec leur hiérarchie administrative, le manque de reconnaissance ou encore la succession des réformes, qui ressort très nettement dans notre enquête comme un motif de découragement, alimentent leur malaise. Tout cela nourrit un profond sentiment de perte de sens qui pèse lourdement sur la profession. »

— JOHANNA BARASZ, autrice d'une note d'analyse pour le Haut-Commissariat à la stratégie et au plan, interview *Le Monde*, 5 juillet 2025.

seigner

matière », exige Sophie Vénétitay. Pour elle, la nouvelle réforme (lire page 18) risque d'aboutir à un concours moins exigeant. « Mais la rémunération pendant les deux années qui suivent le concours est néanmoins un facteur d'attractivité intéressant pour les candidats de milieux modestes », note Géraldine Farges. Quant à la formation continue, elle apparaît toujours comme une mission de second rang... « Elle se résume souvent à une espèce de courroie de transmission des réformes successives alors que se former tout au long de sa carrière est essentiel », déplore la secrétaire générale.

Les affectations

Combien d'enseignants novices, chaque année, apprennent leur lieu d'affectation

et leurs niveaux de classe deux jours avant la rentrée ? « Il faudrait réfléchir à des solutions pour rendre le processus d'affectation moins contraignant et plus juste. Pourquoi ne pas inclure une gestion plus régionale », suggère Pierre Périer. « Pour offrir plus de choix et de stabilité aux enseignants, il apparaît nécessaire de revoir le système actuel souvent perçu comme rigide », ajoute Géraldine Farges.

La reconnaissance et l'écoute

Améliorer la reconnaissance des enseignants par l'institution, cela inclut une meilleure écoute, plus d'autonomie, un soutien accru et une valorisation des initiatives et des résultats obtenus par les enseignants. La marge de progression est

grande. « Les réformes, comme le choc des savoirs, sont perçues comme déconnectées de la réalité des enseignants et des élèves, et nuisent au sens même de l'école publique », illustre Sophie Vénétitay. Mais la syndicaliste ne veut pas s'avouer vaincue. « En quinze ans, nous avons beaucoup avancé dans la bataille de l'opinion. »

(1) Organisation de coopération et de développement économiques : oecd.org/fr/data/indicators/teachers-salaries.html

Comment devient-on enseignant ?

L'école suscite de moins en moins de vocations. Pour attirer les jeunes vers ce métier, Élisabeth Borne, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, lance **une énième réforme de la formation initiale. Décryptage.**

Les titulaires

Pour devenir enseignant titulaire, c'est-à-dire un fonctionnaire de l'État, les étudiants doivent réussir un concours¹ : le concours de recrutement de professeur des écoles (CRPE) s'ils souhaitent enseigner dans une école ou le certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (Capes)² pour intégrer un collège ou un lycée. À partir de 2026, les candidats pourront s'y inscrire dès l'obtention d'une licence à bac +3 (dans la discipline de leur choix), contre un master à bac +5 actuellement. Ils suivront ensuite une formation professionnalisante de deux ans au sein des instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (Inspé). Ils effectueront des stages (12 semaines par an) et seront rémunérés (1400 € net la première année, 1800 € net la deuxième). Autre nouveauté pour attirer de nouvelles recrues, un cursus spécifique sera proposé pour les bacheliers qui sont convaincus de vouloir devenir enseignant dans une école maternelle ou élémentaire. Ils pourront suivre une nouvelle licence professorat des écoles (LPE) et seront dispensés des épreuves écrites du concours (2 épreuves d'admissibilité et 2 épreuves orales d'admission pour le cursus « classique »). À noter que le concours de l'agrégation – qui permet d'enseigner dans le secondaire et réservé aux titulaires d'un master et plus sélectif – n'est pas concerné par la réforme.

Les contractuels

Afin de pallier le manque croissant d'enseignants, faute d'en avoir suffisamment formé par le passé, l'Éducation nationale embauche de plus en plus de contractuels. Ils étaient environ 27 000 dans le public en 2015, et près de 50 000 aujourd'hui. Selon ses crédits budgétaires disponibles, chaque académie est en charge de leur recrutement et de leur formation. Pour envoyer son CV, il suffit d'être titulaire d'un diplôme bac +3 dans la discipline demandée. Puis, l'académie, via l'école académique de la formation continue (EAFC), organise un accompagnement pédagogique et didactique du professeur en présentiel et à distance. Dans certains territoires, cette formation est réduite à peau de chagrin : après des formations express de



deux semaines, les enseignants sont dépêchés dans une classe.

Le premier poste

Dans le premier degré, une fois reçus au concours, les lauréats sont nommés professeur des écoles stagiaire et affectés dans l'un des départements de l'académie dans laquelle ils ont été recrutés. Dans le second degré, après avoir formulé leurs vœux d'affectation (jusqu'à 6) en mai-juin, les lauréats du concours prennent connaissance des résultats en juillet, puis s'informent, sur le site de leur académie d'affectation, des démarches à accomplir en vue de leur affectation en établissement. Chaque année, les enseignants peuvent participer au « mouvement » pour essayer de changer de poste. Les enseignants contractuels sont affectés dans la zone où ils ont postulé, en fonction des besoins de remplacement identifiés.

(1) L'Éducation nationale définit chaque année le nombre de postes ouverts aux concours. Plus de 1 700 places restent vacantes dans le public à l'issue de la session de recrutement 2025.

(2) Il existe 4 autres sections du concours : le certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive (Capeps) ; le conseiller principal d'éducation (CPE) ; le certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique (Capet) ; le certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel (CAPLP).



POUR ALLER PLUS LOIN

Internet : Lire le dossier de présentation de la réforme : education.gouv.fr

POURQUOI CETTE IMPRESSION D'UN ABSENTÉISME ACCRU ?

Selon une étude de la Direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP) de décembre 2023, les enseignants sont moins souvent absents que les autres fonctionnaires, et que les employés du secteur privé. Mais, comme l'indique la Cour des comptes dans un rapport de 2021, « les enseignants appelés par leur hiérarchie à des tâches pédagogiques autres que la présence dans la classe, comme la participation à un jury d'examen par exemple, sont considérés comme absents par les familles, alors qu'ils contribuent au fonctionnement de l'institution scolaire ».

UN RECOURS AU TRIBUNAL ADMINISTRATIF EST-IL EFFICACE ?

Les recours ne peuvent être que le fait de parents individuels, avec pour unique objectif d'obtenir une indemnisation pour le préjudice subi. Le juge n'est pas en mesure d'adresser à l'administration l'injonction de nommer un enseignant ou un remplaçant. Les condamnations déjà prononcées ont surtout valeur symbolique en rappelant à l'État qu'il a obligation de garantir la continuité du service public. La FCPE revendique avant tout que le ministère mette en œuvre les moyens nécessaires pour que chaque enfant ait un enseignant face à lui à chaque heure de cours inscrite à son emploi du temps.



Obtenir des remplaçants : le combat acharné des parents

Interpeller

Sur le terrain, les parents d'élèves FCPE ne cessent de mener bataille pour obtenir des remplaçants en cas d'absence de professeurs. Comment ? En écrivant des courriers au DASEN et au rectorat, en saisissant le médiateur académique, en demandant le soutien des élus locaux ou des parlementaires. Le plus souvent, l'action collective paie.

Recenser

Pour soutenir les syndicats enseignants dans leurs revendications de création de postes, la FCPE a créé, en 2009, Ouyapacours, une plateforme en ligne de recensement des heures de cours perdues pour les élèves. Cet outil, dont le compteur a explosé au

fil des ans, a permis de faire pression sur le ministère de l'Éducation nationale, qui a enfin dévoilé des chiffres officiels sur la situation en 2022 !

Médiatiser

Les communiqués de presse ont fait leur temps. Aujourd'hui, les parents d'élèves sont obligés de rivaliser d'imagination pour faire le buzz sur les réseaux sociaux et espérer l'arrivée d'un professeur devant les élèves : occuper les bureaux des directions d'école ; faire classe aux enfants sur le trottoir ; publier des offres d'emploi humoristiques ; matérialiser poétiquement les heures de cours non remplacées grâce à des rubans sur les barreaux du collège...



Pour faire entendre la réalité du quotidien, la FCPE a diffusé, en 2024, neuf épisodes de son répondeur Allo y'a quelqu'un. Des témoignages édifiants !

Qui a toujours soif d'aventure ?

ASSURANCE
EXTRASCOLAIRE

-15%

pour toute première souscription*

mae.fr



GRANDIR
AVEC ASSURANCE

* Offre valable jusqu'au 15/09/2025, uniquement sur la première année de cotisation et pour toute première adhésion à la formule MAE Génération en renouvellement automatique.

AP EXTRA 06/25 - Mutuelle MAE, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité (SIREN N°510 778 442) • MAE Assurance, société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le Code des assurances (SIREN N°781 109 145) 62 rue Louis Bouilhet - CS 91833 - 76044 ROUEN CEDEX • Crédit photo : Pierre Baëlen



Hôtellerie : de la réception à la direction

Le métier de réceptionniste, très recherché sur le marché de l'emploi, offre des opportunités souvent insoupçonnées.

Texte : MARIANNE PEYRI

“**U**n jeune qui a fait un bac techno ou pro dans la restauration et l'hôtellerie, un BTS dans le tourisme et la gestion peut trouver très vite du travail. On en manque », assure Célia Leseurre, directrice adjointe dans un établissement d'un grand groupe hôtelier à Bordeaux. « Et si la personne est motivée, en quelques années, elle peut vraiment évoluer et prendre des responsabilités », ajoute cette jeune femme, qui elle-même a connu une ascension professionnelle. Souhaitant à l'origine travailler dans la restauration, elle a entrepris, lycéenne, un bac techno STHR, sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration. « On y apprend le service en salle, la cuisine et un peu l'hôtellerie. J'ai alors réalisé au cours de ces trois ans d'étude que j'aimais beaucoup le contact client, j'ai donc poursuivi par un BTS hôtellerie-restauration, option management, en deux ans. »

Aussitôt recrutée après son BTS, en 2016, dans un hôtel du groupe Accor, elle y découvre la polyvalence et la diversité des missions du métier de réceptionniste. La première d'entre elles est d'accueillir les clients, gérer les arrivées et les départs, donner les clés, mais pas seulement. « On répond au téléphone ou aux courriels concernant

les réservations ou les annulations, on établit les factures et reçoit les encaissements, on veille aussi à la sécurité du lieu, on renseigne les clients sur les visites touristiques ou les sorties possibles... », liste Célia. Le réceptionniste peut aussi aider au service des petits déjeuners ou au restaurant de l'hôtel, avoir un rôle de commercial sur les ventes du bar ou de la location de salle.

L'objectif gratifiant de la satisfaction client

« On ne s'ennuie jamais et toutes les journées sont différentes. Notre métier ne se résume pas à l'accueil, mais nous assurons tout le suivi du séjour d'un client. Ce que j'aimais le plus à la réception, justement, c'était de trouver des solutions, résoudre des problèmes et voir le client satisfait, c'est très gratifiant », confie Célia Leseurre, pour qui ce métier permet aussi de voyager et de travailler partout dans le monde. Elle a ainsi passé plus d'un an en Angleterre pour parfaire son anglais et a décroché, à son retour en France, un poste de chef de réception, avant de devenir directrice adjointe de l'hôtel.

« C'est vrai que c'est un métier, lorsqu'on débute, où les horaires sont compliqués, avec parfois du travail de nuit ou les week-end mais on peut



3 QUESTIONS À SE POSER

1.

Suis-je organisé et rigoureux ?

Les tâches sont multiples et parfois simultanées, avec un client à l'accueil, un autre au téléphone et un courriel urgent auquel il faut répondre. Mieux vaut être organisé, mais aussi rigoureux et méthodique pour, par exemple, bien répondre à une demande de réveil ou de commande d'un taxi. Un oubli n'est pas sans conséquence pour le client et de fait, pour l'image de l'hôtel.

2.

Avoir une aisance relationnelle est-il essentiel ?

Il faut en effet aimer le contact avec les gens, prendre plaisir à écouter, aider la personne si elle rencontre des difficultés pendant son séjour, avoir à cœur qu'elle passe un bon séjour. La timidité, au début, peut être tout à fait normale et surmontable avec l'expérience. En revanche, il est important d'aimer les échanges et de se sentir en empathie avec le client.

3.

Le travail en équipe me fait-il peur ?

Les missions d'un réceptionniste sont l'un des maillons essentiels de tout un travail d'équipe. Il fait le lien avec les clients, le personnel de restauration et d'entretien, la direction, doit savoir communiquer et trouver des solutions, être solidaire en cas de difficulté rencontrée dans la bonne marche de l'hôtel.

bifurquer, plus tard, vers d'autres établissements touristiques aux horaires plus réguliers, vers du commercial ou très vite évoluer, devenir en deux ou trois ans, chef réceptionniste ou, comme moi aujourd'hui, être impliquée dans le management d'équipes. »



En savoir plus

Internet

- Voir la vidéo « Le métier de réceptionniste d'hôtel » sur youtube.com/@icicestmaplace

En pratique

Rythmes scolaires

Ados : et si commencer les cours à 9h était bénéfique ?



Alors que la Convention citoyenne sur les temps de l'enfant a été lancée en juin, une expérimentation a été menée sur l'impact des rythmes scolaires sur le sommeil.

Texte : MARIANNE PEYRI

Un adolescent sur quatre est en dette de sommeil. Une expérimentation, soutenue par le Conseil scientifique de l'Éducation nationale (CSEN), a été menée au cours de l'année scolaire 2024-2025. Deux classes de 5^e et deux classes de 4^e, soit 86 élèves internes – avec des horaires de coucher encadrés –, au sein du collège Sourdun en Seine-et-Marne, ont été impliqués dans l'étude. Ils ont été équipés d'un actimètre à leur poignet pour enregistrer les phases d'activité et de repos et soumis à des tests indicateurs de leur performance cognitive et de leur niveau d'anxiété.

Dans un premier temps, tous ont débuté les cours à 8h du matin. Après les vacances d'automne, deux classes ont continué à 8h et deux autres ont démarré les cours à 9h. L'expérience de 9h a été renouvelée quatre mois plus tard sur toutes les classes. L'heure du matin supprimée était rattrapée sur une heure creuse de la journée de manière à ne pas allonger les journées de cours

La charge hormonale perturbe l'endormissement

Les résultats sont parlants. Commencer les cours à 9h s'est révélé bénéfique tant pour la santé physique et mentale des collégiens que pour leurs capacités

d'apprentissage, selon Stéphanie Mazza du Centre de recherche en neurosciences de Lyon-Inserm, responsable de l'étude et membre du CSEN qui estime, dans *Le Monde*, que « cela fait trop longtemps qu'on impose un rythme de sommeil d'adulte aux adolescents. » À l'adolescence et durant la puberté, la physiologie du sommeil change. La charge hormonale produit un « décalage de phase » qui explique leur difficulté à s'endormir le soir. S'ils s'endorment naturellement plus tard le soir, entre 8 à 10 heures de sommeil par nuit sont pourtant nécessaires entre 14 et 17 ans.

Un gain de 25 minutes de sommeil par nuit

Selon les résultats de cette expérimentation, les élèves ayant cours à 9h, qui ne se couchaient pas plus tard, auraient ainsi gagné vingt-cinq minutes de temps de sommeil par nuit. Un gain énorme selon la neuropsychologue Stéphanie Mazza. Par comparaison avec le groupe commençant à 8h, ces élèves, à plus de 60%, ont aussi ressenti des améliorations quant à leur anxiété et leur impulsivité. Dans sa synthèse « Mieux dormir pour mieux apprendre », le CSEN indiquait en mars 2022 que d'autres études internationales posaient un constat similaire et

CONVENTION CITOYENNE : 140 CITOYENS CONSULTÉS

Décidée en mai 2025 par Emmanuel Macron, une Convention citoyenne dédiée aux temps des enfants a débuté le 20 juin par de premiers échanges au Conseil économique, social et environnemental (CESE) à Paris. 140 citoyens, tirés au sort de manière à offrir une représentation de la société, ont commencé à travailler sur la question suivante : Comment mieux structurer les différents temps de la vie quotidienne des enfants afin qu'ils soient plus favorables à leurs apprentissages, à leur développement et à leur santé ? Cette réflexion citoyenne, qui ne se limite pas qu'aux rythmes scolaires, englobe aussi les temps périscolaires et extrascolaires, ainsi que l'impact croissant des outils numériques et technologiques sur la vie des jeunes. En s'appuyant sur l'audition d'experts, ces 140 citoyens se retrouveront pendant sept week-ends jusqu'en novembre 2025 pour élaborer un rapport citoyen et des recommandations.

démontraient un impact positif de ces horaires décalés sur l'absentéisme et la réussite scolaire. Aujourd'hui, en raison des rythmes scolaires et à cause de l'usage des écrans, 68% des jeunes expriment un sentiment de fatigue, selon l'étude Ipsos « Notre avenir à tous » datée de mars 2025 et 54% des jeunes témoignent de problèmes de sommeil.

En savoir plus :

À lire

- « Mieux dormir pour mieux apprendre » sur www.reseau-canope.fr



Petite enfance

Les parents, premiers ambassadeurs du plaisir de lire

Le programme « Des livres à soi » propose des ateliers aux parents éloignés des livres, pour qu'ils osent lire des albums à leurs enfants.

Texte : ANNE-FLORE HERVÉ

“**L**es livres, ce n'était pas mon truc, mais j'ai compris qu'il fallait se lancer et que, plus tu te lances, plus c'est facile. » Ces propos, tenus par une mère ayant suivi les ateliers « Des livres à soi », illustrent la finalité de ce programme de médiation littéraire : donner confiance aux parents dans leur capacité à lire et raconter des histoires à leur enfant dès le plus jeune âge.

L'équipe du Salon du livre et de la presse jeunesse (SLPJ) l'a imaginé il y a dix ans « pour répondre aux besoins des familles qui n'ont pas un accès facile à l'écrit et qui se sentent illégitimes », relate Pascaline Mangin, responsable du pôle Publics et médiation au SLPJ. L'idée consiste alors à sélectionner des livres jeunesse variés, exigeants et de qualité, avec comme objectif de lever les freins qui empêchent certains adultes de lire avec leur enfant. Et pour toucher les parents sur tout le territoire, l'équipe du SLPJ s'est rapprochée des structures

sociales et de bibliothèques qui, elles, connaissent les besoins du terrain.

Chaque projet suit un mode opératoire rodé : la formation des professionnels qui portent le projet ; les ateliers lecture au cours desquels les parents sont familiarisés avec différentes techniques de narration et de partage du livre avec leurs enfants ; des sorties culturelles en bibliothèque, en librairie ou lors d'événements littéraires ; des chèques Lire pour permettre aux familles de constituer leur bibliothèque ; une cérémonie de clôture.

À l'issue du programme, des parents qui ne comprenaient pas les mots savent désormais lire des images et n'ont plus peur de s'y confronter. D'autres se sentent même capables de devenir ambassadeur du programme. « Combattre les inégalités d'accès au livre fait partie de notre mission », résume Pascaline Mangin. Mission qui contribue aussi à réduire les inégalités entre les enfants dès l'entrée en maternelle.



AVIS D'EXPERT



MARINE SCHMOLL,
psychologue

La lecture dès le plus jeune âge présente plusieurs bienfaits significatifs pour le développement des enfants.

Elle joue un rôle essentiel dans le développement du langage. Une lecture précoce et régulière est corrélée à de meilleurs résultats scolaires.

La lecture favorise également le développement de l'empathie et des compétences sociales. Elle aide les enfants à décoder les relations humaines et à établir des liens sociaux.

L'imagination, stimulée par la lecture, est précieuse car elle permet de faire des ponts entre le réel et l'imaginaire, aidant les enfants à intégrer les règles sociales et à se construire un espace d'évasion sain.

Enfin, la lecture partagée avec les parents renforce le lien d'attachement et la confiance en soi. Elle permet aux parents de découvrir les capacités de leurs enfants et de vivre des moments de plaisir partagé. Dans un monde où les écrans sont omniprésents, le livre offre un temps de qualité qui rend les parents et les enfants disponibles l'un pour l'autre.

En pratique



En savoir plus

Internet

- Ce site du SLPJ : slpj.fr/actions/des-livres-a-soi/
- À lire : *Guide pratique et psychologique de la lecture aux jeunes enfants*, de Marine Schmoll, Dunod, 22,90 €.



Faut-il avoir peur de la dark romance ?

La dark romance, genre littéraire qui met en scène **des histoires d'amour toxiques** sur fond de violence et de domination, fait un tabac chez les adolescentes. Pourquoi un tel succès ? Doit-on s'en inquiéter ?

Texte : ÉMILIE GILMER

Le phénomène n'est pas nouveau. Déjà en 2010, sur Facebook, des internautes prenaient la plume pour raconter des histoires d'amour sur fond de gang où des jeunes femmes prisonnières servaient de monnaie d'échange. Ces dernières années pourtant, la dark romance a pris une ampleur sans précédent, dopée par les réseaux sociaux et notamment le média social Wattpad, sur lequel une immense communauté d'écrivains et de lecteurs partagent des romans fantastiques, des policiers ou des récits de "fan fiction"⁽¹⁾.

« Aujourd'hui, la plupart des romans de dark romance publiés ont été écrits par des jeunes femmes qui les ont d'abord partagés sur Wattpad, explique Magali Bigey, maîtresse de conférences en information-communication à l'université de Franche-Comté et spécialiste française de la dark romance. En effet, les éditeurs ne s'y trompent pas : c'est là qu'ils vont chercher les autrices. » Autre caisse de résonance : BookTok (sous-communauté de l'application TikTok) qui permet aux lectrices de partager leurs coups de cœur, boostant encore un peu plus le phénomène.

Il y a pourtant de quoi s'interroger. Comment se fait-il que des adolescentes raffolent d'un genre littéraire qui met en scène des histoires toxiques de domination et de maltraitance ? Pour Magali Bigey, qui a rencontré ces derniers mois des centaines de lectrices, plusieurs explications se conjuguent. La première est celle d'une recherche de sensations fortes (et de transgression des interdits) typique de l'adolescence. « Les jeunes filles lisent de la dark romance comme d'autres regardent des films d'horreur, pour se faire peur », dit-elle. Un besoin d'émotions fortes qui vient néanmoins percuter de plein fouet la révolution #MeToo et la dénonciation des violences sexuelles et sexistes... « En réalité, ce n'est pas contradictoire, estime l'universitaire. Nous vivons dans une société extrêmement anxiogène, où les jeunes femmes sont justement hyper conscientisées sur ces rapports de domination et la question du consentement. Or, ces écrits sont une sorte de miroir de leurs angoisses et ont pour elles un pouvoir cathartique : ils permettent de coucher les peurs sur le papier et ainsi de les tenir à distance, de les atténuer. » D'autant plus qu'il



9^e
LA DARK ROMANCE
se classe au
9^e rang des types
de romans
plébiscités
par les 7-19 ans
en 2024.
(Source :
CNL-Ipsos)



ILS ONT DIT

s'agit bien souvent d'histoires de reconstruction ; l'héroïne démarre l'histoire en très mauvaise posture mais elle se bat contre le héros et finit par s'en sortir...

Une question d'âge et de maturité

Une inquiétude existe néanmoins : les effets potentiellement néfastes sur des jeunes femmes en train de construire leur rapport à l'amour et au couple. « Beaucoup de jeunes femmes se détournent d'elles-mêmes de certains romans qu'elles jugent trop gore ou trop trash, rassure Magali Bigey, qui observe par ailleurs « beaucoup de discernement » chez la grande majorité des jeunes lectrices qu'elle rencontre. « Elles sont pleinement conscientes qu'il s'agit de fiction », précise-t-elle. L'enseignante chercheuse voit d'ailleurs dans « la panique morale et médiatique autour de la dark romance une forme de paternalisme à l'endroit des jeunes filles » : « J'observe que lorsqu'un garçon de 13 ans lit Maxime Chattam, Bernard Minier ou Franck Thilliez (auteurs de polars à succès), on considère que c'est un lecteur. Mais quand une jeune fille de 14 ou 15 ans lit de la dark romance – souvent 500 ou 600 pages en quelques jours – on la pense en danger. Personne ne se dit jamais, à aucun moment, qu'un lecteur de Franck Thilliez va soudainement avoir envie de dépecer quelqu'un dans la rue. Pourquoi une jeune lectrice aurait-elle soudainement envie d'être maltraitée ou de côtoyer des personnes toxiques... »

Reste que la lecture de la dark romance n'est pas anodine – même si la plupart du temps, les jeunes lectrices passent d'elles-mêmes à autre chose au bout de quelques semaines ou quelques mois – et qu'elle mérite d'être accompagnée (lire l'encadré). « J'encourage les parents à ouvrir le dialogue avec leur enfant, non pas en adoptant une posture fermée ("Pourquoi tu veux lire ça ?") mais plutôt motivés par une curiosité réelle ("Peux-tu me raconter l'histoire que tu lis en ce moment ?", "Pourquoi cela te plaît-il ?"), indique Magali Bigey. Car, à partir de là, on peut « tirer un fil » et peut-être faire émerger des interrogations, voire des angoisses latentes qui ont besoin de s'exprimer, autour de thèmes comme la violence ou la domination masculine. »

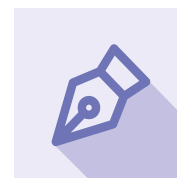
De quoi aider les lectrices, alors, à fourbir leurs armes pour repérer ces comportements toxiques et s'en prémunir... L'universitaire raconte d'ailleurs la manière dont certaines jeunes filles recensent les « red flags » (comportements masculins à fuir) repérés dans les romans pour mieux les

“J’encourage les parents à ouvrir le dialogue avec leur enfant, non pas en adoptant une posture fermée, mais plutôt motivés par une curiosité réelle.”

MAGALI BIGEY,
maîtresse de conférences à l'université
de Franche-Comté

dénoncer et les tenir à distance. « Un jour, dans une conférence, une jeune fille âgée de 14 ans m'a dit : "Moi, mon mec, il me fait un dixième du centième de ce que fait Asher à Ella – les personnages de *Captive*, titre emblématique de la dark romance – je le quitte direct..." »

(1) Un genre littéraire qui consiste à transformer ou à prolonger une œuvre déjà existante qu'il s'agisse d'un film, une série ou un livre.



94

MILLIONS

d'utilisateurs et
5 millions
d'auteurs à
travers le monde,
dont 70 % de
femmes, sont
inscrits sur
Wattpad.

Trois conseils

- **Ne pas censurer.** « Diaboliser et/ou interdire à son ado de lire de la dark romance est très contre-productif. Car le risque est qu'elle aille chercher pire sur Internet », remarque Magali Bigey. Rappelons que la dark romance était le troisième genre de roman le plus lu chez les 16-19 ans, en France, en 2024.
- **Dire oui avec discernement.** « La lecture de la dark romance suppose une maturité suffisante sur un plan émotionnel pour faire la part des choses, indique l'universitaire. La question à se poser est : à partir de quel âge donneriez-vous à votre enfant du Stephen King ? »
- **Demandez conseil** à votre libraire ou votre médiathécaire. « Il y a différents niveaux de violence dans la dark romance et il est préférable que le texte soit passé entre les mains d'un éditeur, remarque l'enseignante. Sur Wattpad, il n'y a aucune modération. »

Décryptage

Réduire le gaspillage alimentaire

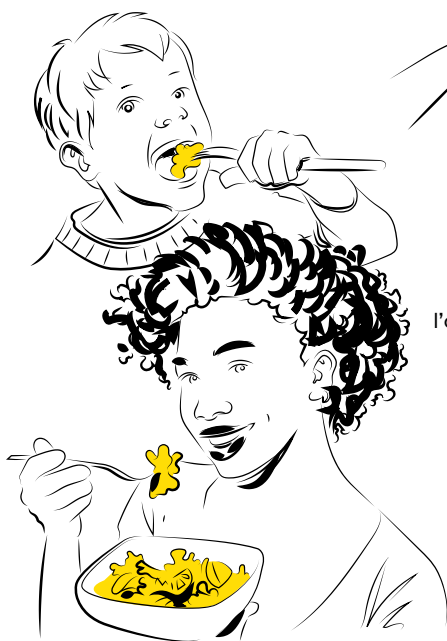
Le gaspillage en restauration scolaire est **un enjeu collectif**.
Élèves et parents d'élèves peuvent agir pour changer la donne.

Illustration : DAVID LORY

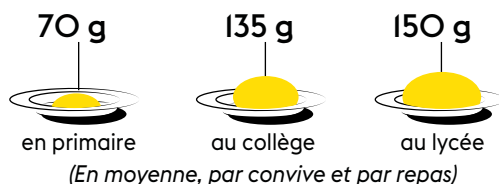
LES CONSOMMATEURS

En France, deux enfants sur trois, soit plus de

7 millions d'élèves, mangent à l'école au moins une fois par semaine.



LES QUANTITÉS JETÉES

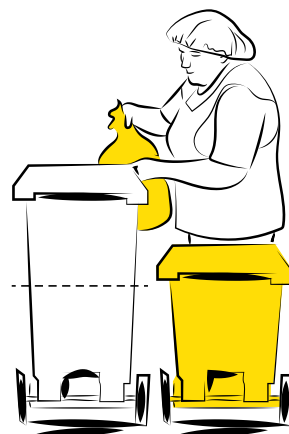


Soit **70 kg** de déchets alimentaires par élève par an.

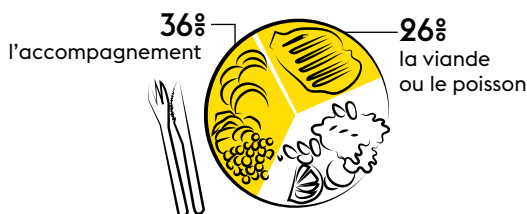
OBJECTIF

50%

La loi « anti-gaspillage pour une économie circulaire » (AGEC) votée le 10 février 2020 fixe l'objectif de réduire le gaspillage alimentaire de 50% d'ici 2025.



Aliments les plus jetés



À l'échelle nationale, le gaspillage alimentaire en restauration collective(*) représente environ **8 % du gaspillage alimentaire total en France**, soit **3,8 milliards de repas perdus** chaque année.

(*) Avec les établissements de santé et les entreprises.

LES SOLUTIONS

- Proposer des portions « petite faim » et « grosse faim ».
- Former les personnels à la présentation des aliments pour donner envie aux élèves.



- Installer des containers transparents permettant aux élèves de visualiser l'accumulation des déchets.

- Organiser des ateliers de cuisine, afficher des messages pédagogiques et lancer des concours.

- Impliquer les parents d'élèves et les encourager à maintenir des pratiques durables à la maison.



- Mettre en place un conventionnement pour les excédents avec les associations d'aide alimentaire.

Source : Ademe

Préparez sereinement la rentrée avec MAGNARD

CONFORMES
AUX NOUVEAUX
PROGRAMMES

Du CP à la 3^e

cahier
jour
soir

La collection incontournable pour faire le lien entre l'école et la maison !



- Des quiz interactifs
- Des mémos visuels



Lutin
Bazar

La collection conçue par l'enseignante et blogueuse Morgane Céard

Du CP au CM2

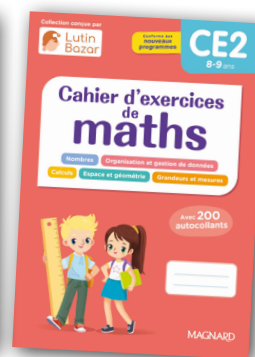


Une approche visuelle originale plébiscitée par les enseignants !

Pour retenir



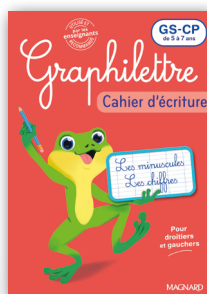
Pour s'entraîner



Graphilettre

Des cahiers d'écriture pour un entraînement progressif Pour droitiers et gauchers

De la MS au CM2



Vous souhaitez en savoir plus ?
Rendez-vous sur magnard.fr

MAGNARD

Regards croisés

Faut-il pousser les enfants dans la performance scolaire ?

Quelles sont les conditions pour qu'un enfant réussisse à l'école ? **La pression des parents** n'est-elle pas, souvent, contreproductive ?

Propos recueillis par MICHÈLE FOIN



GAËLE HENRI-PANABIÈRE
Sociologue

Maîtresse de conférences en sciences de l'éducation à l'université Paris Cité, elle a codirigé, avec Frédérique Giraud, l'ouvrage, *Premières classes. Comment la reproduction sociale joue avant 6 ans*, à paraître le 12 septembre 2025 chez UniverCité Éditions.

“Les classes moyennes et populaires sont souvent plus attachées au bien-être de l'enfant qu'au jeu de la compétition scolaire.”

GAËLE HENRI-PANABIÈRE

La performance scolaire est-elle vécue différemment selon les milieux sociaux ?

Gaële Henri-Panabière : Le souci de performance scolaire est ancien, mais comme une partie de la population a longtemps été exclue du système scolaire, elle touchait moins de familles. Au 19^e siècle, il y avait davantage d'avenirs possibles en dehors du diplôme. Aujourd'hui, l'accès à la plupart des professions passe par l'école, ce qui accentue la compétition et la pression scolaire. Les travaux en sociologie montrent qu'elle est scrutée de manière très précoce chez les familles scolairement et économiquement dotées. Les classes moyennes et populaires sont souvent plus attachées au bien-être de l'enfant qu'au jeu de la compétition scolaire.

Stéphane Clerget : Si la performance scolaire reflète les notes, les classements, la réussite aux examens, elle ne reflète pas toujours les efforts, ni l'intelligence. Or, c'est devenu un enjeu d'identité personnelle pour certains enfants qui considèrent que leur principale qualité se mesure à l'aune de leurs seuls résultats scolaires : s'ils ne réussissent pas à l'école, ils ne valent rien ! Le plus souvent, la pression parentale est en cause, mais pas toujours. Ils peuvent aussi imaginer les attentes parentales, ce qui engendre du mal-être quand les résultats ne sont pas au rendez-vous. Dans tous les cas, trop de pression peut générer de l'anxiété de performance, voire un état dépressif.

Comment la pression parentale s'exerce-t-elle ?

G.H.-P. : L'incitation à travailler et à persévérer peut être très précoce de la part des parents, si bien qu'ils n'ont parfois aucun souvenir d'avoir poussé leur enfant. Très tôt, il intériorise cette attente, aime montrer ce qu'il sait, ce qui passe ensuite pour un goût inné d'apprendre. Dans les classes supérieures économiquement dotées, en revanche, certaines familles l'assument totalement, en choisissant soigneusement des activités en dehors de l'école, en mettant leurs enfants dans des écoles bilingues... Pour eux, l'enfant doit s'armer très tôt.

S.C. : La pression scolaire est plus forte dans les milieux aisés, avec en ligne de mire une réussite intellectuelle et financière. L'enfant se dit alors qu'il ne

peut pas déchoir. Pourtant, cette pression, telle qu'elle peut être mise par certains parents anxieux, n'est pas forcément efficace. À l'adolescence, les jeunes ont davantage de possibilités de s'en départir. Si l'école a trop été associée aux parents, ils risquent de s'en émanciper aussi. Pour que cela fonctionne, il faut que l'adolescent perçoive l'école comme un lieu d'épanouissement et d'émancipation qui permettra de se détacher de ses parents. Chez les jeunes de milieu populaire, cela peut favoriser leur investissement.

Comment susciter le goût du travail scolaire sans mettre la pression ?

G.H.-P. : Le goût pour les apprentissages peut se constituer autrement que sous la pression d'un emploi du temps très soutenu. En ciblant par exemple les questions que l'on pose à son enfant quand il revient de l'école, sur les connaissances acquises plutôt que sur les notes obtenues. Dans certaines familles, le goût d'apprendre se forme grâce à un travail parental qui met l'enfant en position d'apprendre à temps plein. Une contrainte qui peut ne pas être perçue comme telle quand elle est intériorisée par l'enfant. Cela devient alors un goût personnel. C'est un mode de socialisation qui s'observe dans les familles où la culture scolaire fait partie du quotidien, souvent depuis plusieurs générations.

S.C. : On peut très tôt donner à un enfant la passion et le plaisir d'apprendre en développant sa capacité à être curieux. En voyant leur père lire, leur mère aller voir des expositions... ils vont s'identifier. Mais la pression scolaire ne vient pas que des parents. Elle vient aussi du regard des autres. Dans le privé, davantage que dans le public, les enseignants peuvent aussi mettre la pression aux parents. Leur jugement est parfois simpliste – soit l'élève est travailleur et volontaire, soit il ne l'est pas – tandis que l'école pêche dans la façon d'orienter les élèves.

Le travail à la maison aide-t-il à être performant ?

G.H.-P. : Le rapport au travail à la maison dépend du vécu en classe. Il est plus facile de s'y mettre quand tout se passe bien et que l'on a confiance dans ce que l'on fait. Les enfants ont moins envie de faire leurs devoirs quand cela ne porte pas ses fruits. Les parents peuvent alors redoubler d'effort pour aider l'enfant à passer le cap, sans que cet encadrement plus serré n'apporte forcément les résultats escomptés. Ce qui va tendre les relations familiales, avec un effet contreproductif. L'acharnement pédagogique ne fonctionne pas plus en classe qu'à la maison.

S.C. : Cela aide quand l'enfant sent que ce n'est pas une corvée et que le sujet intéresse ses parents. Mais il ne faut pas prendre l'attitude d'un enseignant, mais présenter cette aide comme une chance pour l'adulte de revoir des choses passionnantes. À l'adolescence, place à la confiance, en étant exigeant sur le cadre. On propose son aide, mais on ne l'impose pas. Et on ne



STÉPHANE CLERGET

Pédopsychiatre

Docteur en médecine, spécialisé en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, il a mis en place l'une des premières consultations d'aide à la parentalité. Il a écrit plus d'une dizaine d'ouvrages et intervient régulièrement dans les médias.

“

On peut très tôt donner à un enfant la passion et le plaisir d'apprendre en développant sa capacité à être curieux.”

STÉPHANE CLERGET

dispute pas son enfant s'il a 3/20 en anglais. On peut en revanche exprimer son inquiétude, et le soutenir comme on soutiendrait un adulte qui rencontre des difficultés au travail. Les parents pointent que ce n'est pas normal sans infantiliser l'enfant avec une punition.

Vaut-il mieux valoriser les efforts ou les résultats ?

G.H.-P. : Les familles valorisent différents types de confiance en soi. Dans les classes moyennes et supérieures, les petites filles sont encouragées à avoir confiance dans leur capacité à réussir par la persévérance. D'autres familles vont au contraire inciter à s'imposer dans la compétition scolaire. Cela concerne davantage les garçons des classes supérieures. La valorisation de la confiance dans la relation avec les autres, passant par une attitude de coopération, c'est dans les classes

moyennes et populaires qu'on la retrouve davantage. Si c'est très utile à l'école, c'est moins valorisé ensuite dans les bulletins et le parcours individuel des enfants.

S.C. : Ni l'un ni l'autre ! Valoriser un effort laisse entendre que réussir facilement n'a pas de valeur. Il ne s'agit pas non plus de valoriser les bonnes notes, mais d'exprimer notre joie, comme si l'enfant avait gagné un match. Il faut qu'il sente qu'il nous fait plaisir. Dire “je suis content pour toi”, apparaît comme une réussite de la famille. Si on félicite, ce n'est pas pour l'effort, mais pour la persévérance, la curiosité intellectuelle, et le respect de ses obligations. Ce qui compte, c'est qu'il ait réalisé le devoir, pas qu'il ait souffert.



Addiction au téléphone : des collégiennes dansent pour en parler

Des élèves de 6^e du collège Élisabeth et Robert Badinter d'Angresse, dans les Landes, ont imaginé une chorégraphie pour **dénoncer l'emprise des écrans**. Postée sur Instagram, la capsule vidéo a fait le tour du monde.

Texte : ÉMILE GILMER

Huit jeunes filles vêtues de noir, lunettes de soleil sur le nez et portable à la main dansent sans se regarder, obnubilées par leur téléphone, sur le titre « Somebody That I Used to Know » de Gotye. Quand soudain, les unes et les autres abandonnent leur écran et déchaussent leurs lunettes, semblant recouvrer la vue. Effusion de joie, les huit danseuses se prennent dans les bras, l'émotion est palpable. Depuis que la vidéo a été postée sur le compte Instagram du collège au mois de juin, le succès ne se dément pas. « Au bout d'une semaine, ça s'est emballé, on a commencé à avoir des commentaires, des likes et des nouveaux abonnés par centaines, explique Caroline Goullard, assistante pédagogique numérique au sein de l'établissement et responsable du club numérique à l'origine du projet. Elle marche aussi très fort à l'étranger, au Brésil notamment, au Mexique, en Argentine, et aux États-Unis où elle a été repostée par des psychologues,

des écrivains, beaucoup d'artistes et d'acteurs. » Il faut dire que le club numérique du collège d'Angresse est un habitué des buzz sur la toile. Parmi les projets réalisés et postés durant l'année (sur la prévention routière et le respect des toilettes, entre autres), une vidéo consacrée au harcèlement a cumulé 3,3 millions de vues. Quant au compte Instagram du collège, il est désormais suivi par 10 000 abonnés...

Mieux qu'un flyer

L'idée de cette vidéo-là a surgi dans l'esprit de Caroline Goullard, après qu'elle a découvert une chorégraphie de la compagnie de danse néerlandaise CDK Company. « On y voit un personnage danser en faisant mine d'avoir un parapluie dans les mains, raconte-t-elle. Immédiatement, je me suis dit que ça serait intéressant de faire la même chose avec un téléphone pour parler de cette emprise des écrans. » Elle écrit alors aux élèves du collège via Pronote et reçoit quelques réponses, des élèves de 6^e

essentiellement, pratiquant la danse. Entre janvier et début juin, les jeunes filles se retrouvent tous les vendredis entre midi et deux pour mettre au point leur chorégraphie. Sans réaliser à quel point elles allaient viser juste. « On sait bien qu'une vidéo ne va pas suffire à changer les habitudes des gens, mais cela peut faire réfléchir cinq minutes, souligne Caroline Goullard. Ce qui est certain, c'est que c'est plus efficace qu'un flyer ou qu'une documentation quelconque que l'on distribuerait au collège pour alerter sur les dangers des écrans. La danse est un langage universel, qui s'adresse à tout le monde au-delà des frontières. » La preuve ! La professionnelle, qui devient assistante d'éducation (AED) à la rentrée scolaire, envisage déjà la suite. « J'aimerais les faire travailler sur les violences verbales, je trouve qu'il y a quelque chose à faire... »



À VOIR :

<https://www.instagram.com/p/DKImAeIo4G/?hl=fr>



**PARENTS
BÉNÉVOLES,**
financez les projets
scolaires de vos enfants
avec éthique !

**JUSQU'À
40%**

DU MONTANT TOTAL DES VENTES
POUR VOTRE APE



100% ARTISANS
MADE IN FRANCE



Avis
Vérifiés

★★★★★ 4.9/5

Découvrez nos opérations
Chocolats, fromages, bulbes, goûters, ...

SINERGY
le partenaire des écoles & associations

Des solutions équitables et clés en main
pour faire grandir vos projets

www.sinergy.fr

Nos actions

À compter de cette rentrée, **le programme d'éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité (EVARS) revêt un caractère obligatoire et sera mis en œuvre dans les écoles, collèges et lycées.**



EVARS : un programme obligatoire et essentiel

Texte : ALEXANDRA DEFRESNE

Le programme scolaire d'éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité (EVARS) est conforme à la loi ! Saisi par des associations et des particuliers, le Conseil d'État a rendu sa décision le 27 juin dernier et a rejeté deux recours, lui demandant d'annuler l'arrêté fixé par Élisabeth Borne, ministre d'État, et sa circulaire d'application, pour excès de pouvoir.

Le Conseil d'État a d'abord relevé que c'est la loi qui prévoit une information et un enseignement dans ce domaine par le service public de l'éducation, afin notamment d'éduquer les élèves au respect de l'égalité digne des êtres humains et à la lutte contre les discriminations et de contribuer à prévenir les atteintes à l'intégrité physique et psychique des personnes. La juridiction administrative relève également que ce programme est décliné pour chaque niveau scolaire et qu'il repose sur des notions résultant de l'état de la science ou de l'état du droit, qui doivent être enseignées de manière neutre et objective, sans

inciter les élèves à adopter un comportement donné.

Malgré cette clarification, la FCPE, engagée au sein du Collectif "Pour une véritable éducation à la sexualité", sait que l'application de ce programme dans tous les établissements scolaires risque de provoquer quelques remous dans les esprits de parents conservateurs qui contestent à l'école sa dimension éducative. C'est pourquoi, elle a préparé tout l'été de nombreux supports d'information et organisera un nouveau webinaire dédié le 23 septembre, dans l'objectif de mettre fin à un certain nombre d'idées reçues qui circulent çà et là, et de répondre aux interrogations légitimes des parents d'élèves.

Rendez-vous sur Facebook et Instagram

Dès le mois de juin, plusieurs posts très complets, réalisés en partenariat avec le Planning familial, Nous toutes, Parents et féministes et Stop Fisha, ont été publiés sur les réseaux sociaux pour donner le détail

de ce qui sera expliqué en classe, de la maternelle au lycée. Trois thèmes sont abordés et adaptés au niveau et à l'âge des élèves : l'axe biologique (comment se connaître, vivre et grandir sereinement avec son corps) ; l'axe psycho-émotionnel (comment rencontrer les autres, construire avec eux des relations respectueuses et s'y épanouir) ; l'axe juridique et social (comment trouver sa place dans la société, y être libre et responsable). Une affiche, un flyer FCPE destiné spécifiquement à l'école primaire, une brochure, des stickers, ont également été imaginés pour être distribués à la rentrée aux parents.

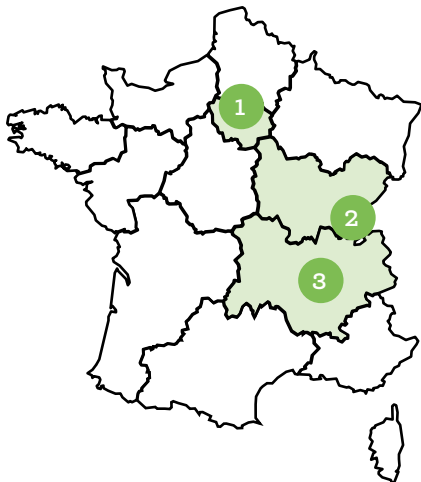
Une mobilisation essentielle car, rappelons-le, l'EVARS contribue à la prévention des violences : un enfant est agressé sexuellement toutes les trois minutes.



EN SAVOIR PLUS :

Internet

Inscrivez-vous à notre webinaire et retrouvez toutes nos ressources sur fcpe.asso.fr/actualites



2

JURA

Égalité filles-garçons : un sondage éloquent

En mai 2025, la FCPE du Jura a lancé une enquête auprès des collégiens et lycéens de la cité scolaire Victor Considerant (Salins-les-Bains) sur la ques-

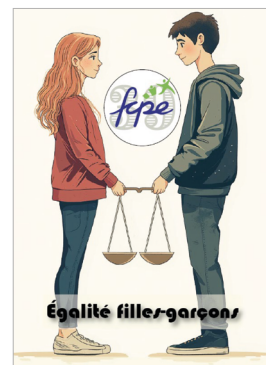
tion de l'égalité filles-garçons. Cette initiative s'inscrit dans le rôle de lien que jouent les représentants de parents entre élèves, familles et établissement.

Grâce au soutien actif de l'équipe éducative et à la diffusion via Pronote, 66 % des 638 élèves ont répondu, offrant une photographie précieuse de leur perception, de leur quotidien, et de leurs attentes.

Interrogés sur la manière dont filles et garçons sont traités dans la société, deux répondants sur trois estiment que cette égalité n'est pas acquise. À l'échelle scolaire, 60 % jugent que certaines matières ou métiers sont encore associés à un genre, et un tiers ressent une pression liée à son sexe, que ce soit dans ses activités ou dans ses choix d'orientation. Les inégalités sont également présentes dans le quotidien scolaire : 57 % déclarent avoir déjà entendu ou vécu des remarques sexistes, dont 11 % de manière fréquente. Par ailleurs, 38 % estiment que les espaces scolaires ne sont pas occupés de façon équitable entre

filles et garçons, notamment dans la cour.

À la dernière question – « Que pourrait-on améliorer pour favoriser l'égalité ? » –, 239 élèves ont pris le temps de répondre. Leurs propositions sont souvent très concrètes : installer des affiches, organiser des interventions en classe, garantir un traitement plus équitable des tenues vestimentaires. Beaucoup demandent aussi des règles claires, identiques pour toutes et tous, et davantage d'activités réellement mixtes, notamment en cours d'EPS. Une expression libre intéressante, qui a également permis un débat sur cette thématique lors du congrès départemental de la FCPE du Jura, en présence d'Édith Prost, juriste au Centre d'information sur le droit des femmes et des familles (CDIFF).



1

HAUTS-DE-SEINE

500 élèves de 3^e sans lycée !



En juin, selon un décompte de la FCPE des Hauts-de-Seine, près de 500 collégiens n'avaient pas d'affectation au lycée pour cette rentrée. Pas de quoi passer un été serein pour de nombreuses familles, suspendues à la décision de la commission d'ajustement des services académiques. En cause ? Les capacités d'accueil des lycées. Et pour que tout rentre dans l'ordre, le rectorat de Versailles compte chaque année sur la baisse démographique et la fuite des parents vers le privé. La FCPE 92 revendique, elle, l'ouverture de classes au sein des lycées publics pour que tous les collégiens puissent être affectés dans l'établissement de leur choix, et proche de chez eux.



EN SAVOIR PLUS :

Internet facebook.com/FCPE92

3

RHÔNE

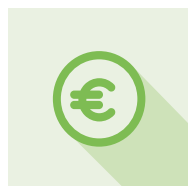
La construction d'une école privée fragilise l'école publique

La FCPE du Rhône, élus et syndicats de la métropole de Lyon s'opposent à la mairie de Bron, qui a décidé de vendre un terrain municipal d'environ 2000 m², à l'Association lyonnaise pour le développement de l'enseignement catholique (Aldec), sans concertation préalable. Le maire soutient ainsi le projet de construction d'une école privée, alors qu'une fermeture de classe est annoncée pour la 3^e année consécutive à l'école Ferdinand Buisson située juste à côté. Il n'y a donc pas de besoins identifiés en termes d'effectifs. Ce lieu est par ailleurs dédié aux activités périscolaires et sportives au profit de tous les habitants. La FCPE refuse que l'argent public finance l'enseignement privé, au seul motif d'éviter la mixité scolaire.



EN SAVOIR PLUS :

Facebook facebook.com/fcpe69



200 000

EUROS :

C'est ce que coûterait le fonctionnement de cette école privée à la ville de Bron.

Portrait



Julien Berjeaut (dit Jul), 51 ans, dessinateur de presse et auteur d'albums jeunesse, dénonce l'annulation in extremis par l'Éducation nationale de sa version de La Belle et la Bête'.

“On a empêché mon livre d'arriver à ses lecteurs”

Propos recueillis par ÉMILIE GILMER

Enfin ! Le mot s'affiche sur le bandeau rouge qui encercle son album, dont la sortie en librairie a eu lieu en juin. Enfin ! Car tout ne s'est pas passé comme prévu. À l'origine, il y a une commande de l'Éducation nationale, dans le cadre de l'opération « Un livre pour les vacances », lancée par Jean-Michel Blanquer en 2018. L'idée : offrir à tous les CM2 « un classique de la littérature française, illustré par un dessinateur, pour les accompagner durant les vacances d'été. » L'objectif est double : faire découvrir aux enfants une littérature classique vers laquelle ils ne vont pas spontanément et rendre cette littérature accessible par le biais du dessin. « Un beau projet qui fait nation dans un monde où chacun est un peu segmenté dans ses consommations culturelles », souligne Jul. Un projet dans lequel le créateur de *Silex and the City* et *50 nuances de Grecs* – où la Préhistoire et

la mythologie nous racontent notre époque – s'est lancé avec enthousiasme. Lui que les romans et les BD ont accompagné très tôt dans la vie, grâce à un oncle représentant de commerce qui gagnait des *Astérix* et *Lucky Luke* dans les stations-services et à son père, qui lui en faisait la lecture... Lui qui se prend de passion, plus tard, pour *Spirou* (et son « *Gaston Lagaffe*, sorte d'écologiste radical avant l'heure »), tout en forgeant son humour en regardant *les Simpson* ou *les Monty Python*.

« Les personnages ne ressemblent pas à Boucle d'or... »

Le texte de *La Belle et la Bête* est signé Jeanne-Marie Leprince de Beaumont, autrice du XVIII^e siècle. Mais par son dessin malicieux, drôle, espiègle, Jul lui donne une résonnance étonnamment moderne. Ici, Belle est brune, a la peau mate et porte des baskets, ses sœurs acariâtres ressemblent aux pires influenceuses et leur père enchaîne les gaffes... Le normalien, sinologue et agrégé d'histoire, l'assure : « Le projet a été suivi tout du long, validé, préfacé de manière dithyrambique par la ministre (Élisabeth Borne), ou du moins son cabinet ». Pourtant, en mars dernier, tout bascule. « In extremis, ils décident d'annuler l'impression de quasiment 900 000 exemplaires. Ça a été la consternation chez tout le monde. » Pourquoi donc ce revirement ? Aujourd'hui, le dessinateur en est convaincu : il y a la version officielle (« le degré d'ironie utilisé, difficilement compréhensible pour des élèves âgés de 10 à 11 ans », lit-on sur le site du ministère) et la version officieuse : « La chose la plus singulière dans ce livre est que les personnages ne correspondent pas aux canons de Boucle d'or mais plutôt à la France d'aujourd'hui, celle qu'on voit quand on ouvre sa fenêtre, explique Jul. Cette chose-là a semblé apparemment insupportable. »

Une censure version Trump

Le dessinateur pointe une « idéologie conservatrice aujourd'hui conquérante dans plein de sphères de la société. » Quant à savoir si son livre a subi ou non « une censure », il suggère de regarder outre-Atlantique. « Quand l'administration Trump censure un livre, elle ne l'empêche pas d'être imprimé ni d'être vendu dans une librairie. En revanche, il ne va pas dans les bibliothèques des écoles, il est empêché d'arriver aux lecteurs auxquels il était destiné. Exactement ce qui s'est passé pour *La Belle et la Bête*. » Une censure, dit-il, similaire donc à ce qui se passe aux États-Unis et « pour lequel, jusqu'à nouvel ordre, personne n'a voté en France. »

(1) *GrandPalaisRmnÉditions*, 14,90 €, actuellement en librairie.

”

Rentrée 2025

Et toute la cour décolle

CHOCOLATS - FLEURS - OBJETS PERSONNALISÉS...

Financez vos projets avec
des actions clés en main
sur **INITIATIVES.FR**





Soyons solidaires pour nos enfants !

Plus nous sommes nombreux,
plus nous sommes entendus.

**Rejoignez
la FCPE,
adhérez !**

